

LES INFIRMIER-ÈRE-S

ne se laisseront PAS FAIRE

Le 14 janvier 2025

NOTE AUX SYNDICATS

Nous, collectifs IDE et IADE, IBODE, IPDE, IPA de l'UFMICT CGT, avons pris connaissance de la Proposition de Loi Parlementaire n°654 « profession Infirmier-ère-s».

Si nous saluons un texte spécifiquement dédié aux professions Infirmier-ère-s ainsi que les possibilités d'avancées et de reconnaissance qu'il pourrait apporter ; nous sommes interpellé-e-s par les difficultés et les risques qu'elle comporte notamment par le fait que la définition des nouvelles pratiques seront portées par des décrets et arrêtés, qui seront à la main du seul Ministère.

Se pose également le problème de la formation initiale et continue qui n'est pas abordé dans cette proposition de loi.

Il y a donc au-delà de l'espoir généré pour certains par cette PPL beaucoup trop d'inconnu-e-s, dans un contexte où tous les textes précédents étaient motivés uniquement par des volontés d'économies.

Nous sommes d'ores et déjà au travail et en contact avec des parlementaires et nous avons décidé de porter des amendements essentiels à la sécurité des professionnel-le-s ainsi qu'à la qualité des soins prodigués aux patient-e-s.

Face à de tels enjeux et dans une situation politique instable qui laisse les mains libres aux technocrates du ministère, nous appelons l'ensemble des professionnel-le-s Infirmier-ère-s et futurs Infirmier-ère-s à s'informer, à répondre au questionnaire (**cf QR code**), à nous faire remonter leurs réflexions mais aussi à se préparer à la lutte par des mobilisations locales et nationales.

**Rien ne doit-être imposé
aux infirmier-ère-s sans leurs consultations et consentements.**

C'est ici que ça commence >>>

